

Nom commercial : Methylthionini chloridum BP1973

Numéro de la matière: 181510

Version : 2 / CH

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 18.05.16

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Methylthionini chloridum BP1973

N° d'article 18151000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4

H302

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence ***

P264.1

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P312

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330

Rincer la bouche.

P501.3

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient

chlorure de méthylthioninium

Nom commercial : Methylthionini chloridum BP1973

Numéro de la matière: 181510

Version : 2 / CH

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 18.05.16

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants ***

3.1. Substances

Composants dangereux (règlement (CE) no 1272/2008) ***

chlorure de méthylthioninium

No. CAS 61-73-4

No. EINECS 200-515-2

Concentration \geq 58 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4

H302

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Appeler aussitôt un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde d'azote (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Nom commercial : Methylothionini chloridum BP1973

Numéro de la matière: 181510

Version : 2 / CH

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 18.05.16

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eviter le dégagement de poussières. Ramasser mécaniquement. Veiller à assurer une aération suffisante. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Porter équipement de protection

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Nettoyer complètement après le travail.
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas respirer les poussières. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire - Note

nécessaire

Protection des mains

Gants en caoutchouc nitril - NBR

Utilisation Contact permanent avec les mains

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.11 mm

Temps de pénétration > 480 min

caoutchouc nitril - NBR

Utilisation Contact de courte durée avec les mains

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.11 mm

Temps de pénétration > 480 min

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Tablier; Bottes

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Poudre
Couleur bleu
Odeur caractéristique

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Nom commercial : Methylthionini chloridum BP1973

Numéro de la matière: 181510

Version : 2 / CH

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 18.05.16

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

Hydrosolubilité

Valeur 40 g/l

température 20 °C

Remarque se solubilise facilement

SECTION 10: Stabilité et réactivité *****10.1. Réactivité**

Réactions avec les agents réducteurs. Des agents d'oxydation forts, Acides, Bases

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques. Agents réducteurs

10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement direct du soleil. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

10.5. Matières incompatibles

Acides, Alcalines, Agents réducteurs, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponible.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE 1'180 mg/kg

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**chlorure de méthylthioninium**

Espèces rat

DL 50 1180 mg/kg

Source RTECS

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Aucun données connues.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Aucun données connues.

Mutagénicité

Remarque Aucun données connues.

Cancérogénicité

Remarque Aucun données connues.

Expériences issues de la pratique

En cas d'ingestion: méthémoglobinémie. cyanose. momissement. diarrhée

SECTION 12: Informations écologiques ***

Nom commercial : Methythionini chloridum BP1973

Numéro de la matière: 181510

Version : 2 / CH

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 18.05.16

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Remarque Aucun données connues.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 3
de l'eau (Allemagne)

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

SECTION 16: Autres informations

phrases R de la rubrique 3

22 Nocif en cas d'ingestion.

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.